

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n°1 (F)

6-7 octobre 2009

Allocution d'ouverture de M. **NGUYEN VAN GIAU**,
Président des Conseils des Gouverneurs
et Gouverneur de la Banque et du FMI pour le **VIET NAM**,
en séance plénière

**Allocution d'ouverture de M. Nguyen Van Giau,
Président des Conseils des Gouverneurs
et Gouverneur de la Banque et du FMI pour le Viet Nam,
en séance plénière**

Monsieur Zoellick, Président du Groupe de la Banque mondiale,
Monsieur Strauss-Kahn, Directeur général du FMI,
Mesdames et Messieurs :

Remarques préliminaires

Je tiens à vous souhaiter à tous la bienvenue à ces Assemblées annuelles 2009 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Nous sommes très heureux de nous réunir dans cette si belle ville d'Istanbul, et c'est vraiment un grand honneur pour mon pays, le Viet Nam, et pour moi personnellement, de présider ces assemblées.

L'économie mondiale s'est trouvée cette année confrontée à des défis sans précédent, les remous qui ont ébranlé les marchés financiers ayant engendré une récession dans le monde entier et des retombées économiques et sociales plus larges dont les habitants de tous les pays subissent les effets. Cette situation a exigé une action coordonnée au plan international, à la fois sous la forme d'une réponse sur le court terme et, à plus long terme, d'une prise en charge des responsabilités collectives. Nous savons gré à Messieurs Zoellick et Strauss-Kahn de l'impulsion résolue et pragmatique qu'ils ont donnée à cet égard. Et les Gouverneurs tiennent aussi à remercier Messieurs Carstens et Boutros-Ghali de la grande compétence avec laquelle ils président, respectivement, le Comité du développement et le Comité monétaire et financier international.

Permettez-moi également de présenter ici mes sincères condoléances aux autorités de la République démocratique du Congo et à la famille de son Excellence Monsieur André-Philippe Futa, ancien Président du Conseil des Gouverneurs, décédé alors qu'il se rendait à nos assemblées. Nombreux sont les Gouverneurs ici présents qui avaient travaillé avec lui et pu apprécier à cette occasion sa contribution au fonctionnement de nos institutions.

**Remous sur les marchés financiers et récession mondiale : Réponse collective
(sur le court terme)**

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Les institutions de Bretton Woods ont été appelées à jouer un rôle de chef de file dans la réponse collective apportée sur le court terme à la pire crise économique et

financière que le monde ait connue depuis les années 30, et elles ont été à la hauteur de la tâche. Le FMI a été au centre de l'action sans précédent menée pour riposter de façon coordonnée à cette crise, et a sensiblement accru ses volumes de financement à l'intention des pays du monde entier. La Banque a pour sa part mené les efforts entrepris de concert pour atténuer les effets de la crise financière et de la récession sur les populations les plus pauvres du globe, tout en soutenant la croissance.

Groupe de la Banque mondiale : Cadre d'aide aux pays vulnérables

La crise financière mondiale a de fait engendré une crise humaine, et nous saluons le rôle de plaidoyer que le Groupe de la Banque mondiale a joué, et les initiatives qu'il a prises, pour veiller à ce que les pauvres restent en tête de liste des mesures envisagées. La Banque a conçu le Fonds d'aide aux pays vulnérables comme moyen pour les pays développés de s'engager à consacrer 0,7 % des plans de relance qu'ils ont mis au point à des apports d'aide additionnelle par le biais de tout mécanisme ou organisme existant. Au niveau même du Groupe de la Banque, les contributions des bailleurs de fonds aux initiatives engagées au titre du Cadre d'aide aux pays vulnérables ont dépassé 8 milliards de dollars. Les projets lancés en riposte à la crise portent en particulier sur les aspects suivants : la protection sociale ; l'investissement à long terme en infrastructure ; le financement du commerce ; et la croissance économique entraînée par le secteur privé. Le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale a été renforcé pour continuer à prendre en charge les coûts des importations de produits alimentaires et des approvisionnements en semences afin de venir en aide aux victimes de la famine, et les projets à ce titre se chiffrent à 1,2 milliard de dollars. Un Mécanisme de financement rapide de l'IDA doté de 2 milliards de dollars a été créé afin de permettre l'octroi plus rapide de dons et de crédits aux pays les plus pauvres. La Banque mondiale a par ailleurs lancé un Programme d'intervention rapide dans le secteur social pour le financement de projets immédiats destinés à répondre aux besoins sociaux.

On notera en outre qu'en vue d'établir des bases pour la croissance future par le biais des investissements, le Programme d'appui aux infrastructures existantes et nouvelles a entrepris d'accorder 45 milliards de dollars de prêts sur les trois prochaines années pour assurer la création d'emplois. À cela s'ajoute le Mécanisme d'appui à l'infrastructure en situation de crise mis en place par l'IFC, qui englobe une composante de financement par l'emprunt, un fonds de participation et des activités renforcées de services-conseils ; sa composante dette fournira un cofinancement pour des projets à long terme, et fait l'objet d'engagements prévisionnels de plus de 2,3 milliards de dollars.

L'IFC a également établi un Fonds de recapitalisation des banques doté de 3 milliards de dollars en vue de fournir le surcroît de capital devant permettre la poursuite des activités de crédit à l'appui du redressement économique ; on s'attend à ce que l'effet démultiplicateur de ce fonds puisse atteindre 75 milliards de dollars. Le Mécanisme de renforcement de la microfinance fournit quant à lui un appui aux institutions qui connaissent des problèmes de financement, et les engagements des investisseurs à son égard devraient lui permettre d'atteindre la dotation visée de 500 millions de dollars.

Qu'il nous soit permis à cette occasion de remercier les pays qui ont généreusement contribué à toutes ces initiatives. Ces contributions viennent s'ajouter aux engagements records de 58,8 milliards de dollars pris par la Banque durant l'exercice écoulé.

FMI : Conseils sur les politiques à suivre et appui financier

Durant l'année écoulée, les pays ont consacré toute leur énergie à concevoir et mettre en œuvre des mesures sans précédent de riposte à la crise afin de soutenir le processus de relance. Le FMI a été au centre de cette action concertée, en étant parmi les premiers à lancer un appel pour un niveau de relance budgétaire de l'ordre de 2 % du PIB au plan mondial, ainsi qu'un assouplissement des politiques monétaires et un assainissement des bilans dans le secteur financier, et en adaptant dans le même temps ses conseils sur les politiques à suivre au contexte particulier des pays concernés. Alors que les perspectives s'améliorent dans beaucoup de régions, il s'emploie maintenant à concevoir avec ses pays membres des stratégies coordonnées de sortie des mesures de riposte actuelles, qui sont destinées à être mises en œuvre une fois la reprise assurée. Sachant que la récession a laissé dans les économies de profondes cicatrices qui prendront peut-être des décennies entières pour se refermer, il incombe aux pays membres de faire preuve de leur ferme détermination en appliquant à l'avenir des politiques appropriées.

Mais des politiques adéquates ne sont pas à elles seules une garantie de stabilité sur le plan macroéconomique. Les événements de l'année passée ont crûment souligné la nécessité d'apports rapides d'appuis financiers multilatéraux pour aider les pays à combler des besoins de financement qui résultent, dans bien des cas, de facteurs qui leur échappent. C'est pourquoi nous nous félicitons des engagements pris par les pays membres pour accroître sensiblement les ressources financières mises à la disposition du FMI. Nous voulons parler en particulier des accords visant à tripler sa capacité de prêt pour la porter à 750 milliards de dollars, et à doubler ses ressources concessionnelles pour les pays à faible revenu, ainsi que l'allocation de DTS de 283 milliards de dollars. Les pays membres qui ont signé des accords d'emprunt pour accroître les ressources du Fonds sont à féliciter. Depuis notre réunion d'il y a un an, le FMI a pris des engagements d'un montant global de 167 milliards de dollars pour 25 pays, notamment dans le cadre d'accords de précaution, et il a procédé dans le même temps au décaissement de 41,5 milliards de dollars en faveur de 20 pays.

Nous saluons la réforme des mécanismes de prêt et de la conditionnalité du FMI, destinée à faire en sorte que ses ressources accrues servent à fournir en temps voulu un appui adapté aux besoins sur le plan financier et stratégique. Nous nous félicitons de la création de la ligne de crédit modulable pour les pays dont les fondamentaux et les politiques sont très solides, ainsi que de l'assouplissement des accords de confirmation et notamment de l'introduction des accords de précaution de montant élevé. Afin de contrer l'impact que la récession mondiale a sur les pays les plus pauvres, le FMI procède actuellement à une réforme majeure de ses facilités de prêt concessionnelles. Outre le doublement des limites d'accès aux prêts, il y a lieu de noter l'accord qui s'est dégagé sur

un montant de 17 milliards de dollars pour soutenir les pays à faible revenu jusqu'en 2014, l'allégement des intérêts sur l'encours des prêts concessionnels jusqu'à la fin de 2011, et le niveau de concessionnalité accru qui s'applique aux nouveaux prêts. Nous attendons avec intérêt de voir les bénéfices que les pays à faible revenu tireront des trois nouveaux guichets de prêt associés au nouveau Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Pour l'ensemble des pays, nous sommes en faveur d'une modernisation de la conditionnalité afin de faire en sorte que l'accent soit davantage mis sur les objectifs fondamentaux.

Événements de portée régionale

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Le profond degré d'intégration de la région Asie-Pacifique à l'économie mondiale a présenté pour elle des problèmes durant la crise financière. En s'attachant surtout à protéger les plus vulnérables, les pays de cette région ont pris d'énergiques mesures de réforme d'ordre institutionnel et financier, et renforcé leur coopération à l'échelle internationale afin d'aider les pays en développement. En dépit des défis qui se posent, il est possible de transformer cette crise en opportunité et de rétablir l'activité économique de la région Asie-Pacifique par des mesures de relance opportunes et appropriés, ainsi que par un effort continu de coopération.

Au cours de ces dernières décennies, les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont affiché des taux de croissance impressionnants et établi un environnement porteur pour les entreprises. Pour ces économies, l'impact de la crise actuelle s'est traduit par une nette réduction des exportations, des flux de capitaux, des envois de fonds de l'étranger et des activités touristiques, ainsi que par un manque d'accès aux capitaux sur les marchés financiers. Mais grâce aux solides fondamentaux macroéconomiques dont elles se sont dotées à la faveur des importantes réformes qu'elles ont menées ces dix dernières années au plan économique et financier, elles ont, à notre avis, la capacité voulue pour surmonter cette crise. Celle-ci fournit en outre l'occasion d'accélérer les efforts de réforme en vue d'assurer une bonne stabilité et un développement durable à l'échelon régional. Il y aurait de plus lieu pour nous d'envisager d'intensifier notre intégration au plan mondial en renforçant la coopération entre l'ANASE et ses partenaires, notamment la Chine, le Japon, la Corée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, l'Union européenne et les États-Unis. Un succès notable à cet égard est l'accord récemment conclu entre l'Association et ses partenaires du groupe Plus-Trois (la Chine, la Corée et le Japon) dans le cadre de l'Initiative de multilatéralisation Chiang Mai, qui prévoit une réserve régionale à hauteur de 120 milliards de dollars pour pouvoir faire face de manière effective à d'autres crises. En ce sens, l'effort de coopération des pays de l'ANASE a mis en place de solides fondations pour cette région, et contribué au développement et à l'économie mondiale de manière générale.

En tant que membre actif de l'ANASE, le Viet Nam poursuit lui aussi son intégration à l'économie régionale et mondiale. En suivant depuis plus de dix années des politiques appropriées sous le slogan « Pour une coopération renforcée dans l'optique d'une prospérité et d'un développement partagés », il a obtenu des résultats impressionnants sur le plan socioéconomique, affichant par exemple un taux de croissance moyenne du PIB de 7,5 % et un taux de pauvreté qui est tombé de 32 % en 2000 à 12,1 % en 2008. Afin de réduire au maximum les incidences négatives de la crise actuelle pour les pauvres, le Gouvernement vietnamien a appliqué des mesures de grande envergure destinées à empêcher une détérioration de la conjoncture, à stabiliser la situation macroéconomique et à assurer la protection sociale. L'application de ces mesures en temps opportun, conjuguée au précieux appui reçu de la communauté internationale, et en particulier de la Banque et du FMI, a permis au Viet Nam d'enregistrer une croissance économique positive en 2008 et au premier semestre de 2009. La conjoncture macroéconomique du pays est stable, et son gouvernement met à présent en œuvre toute une série de solutions à long terme afin de jeter les bases d'un développement durable, notamment en appliquant des réformes économiques, en poursuivant l'effort d'intégration et en faisant en sorte d'honorer ses engagements au niveau international.

Cela dit, le chemin que le Viet Nam et les autres pays en développement ont devant eux est semé d'embûches. C'est pourquoi nous appelons le FMI et la Banque à renforcer encore les initiatives de réforme d'une manière qui cadre avec les besoins d'aide de leurs pays membres, surtout de ceux en développement, afin de les aider à répondre comme il faut aux enjeux de l'avenir et à préserver les acquis du développement, ce qui contribuera à assurer la stabilité de l'économie mondiale.

**Remous sur les marchés financiers et récession mondiale :
Prise en charge des responsabilités collectives (à long terme)**

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Le fait d'assurer le redressement de la crise des marchés financiers, de la récession mondiale et des répercussions qu'elles ont eues plus largement sur le plan économique et social ne signifie pas qu'on aura pour autant clos ce dossier, car un retour au statu quo ante n'est pas une option ; il y a des responsabilités collectives qu'il convient d'assumer sur le long terme. Les institutions de Bretton Woods doivent soutenir une croissance rééquilibrée et durable, et être au centre des efforts engagés pour réformer le système financier.

Groupe de la Banque mondiale : Assurer une croissance rééquilibrée et durable

Face à la contraction du commerce mondial qui a marqué l'année écoulée, le Groupe de la Banque mondiale a mis l'accent sur la nécessité d'assurer l'ouverture des marchés, et nous saluons son action à cet égard. Le Groupe de la Banque a cherché à permettre les flux d'échanges par le biais de son Programme de financement du

commerce mondial, qui aide les banques des pays en développement à fournir l'appui voulu aux petits exportateurs et importateurs. Son Programme de liquidités pour le commerce mondial, qui a reçu l'aval du sommet du G-20, s'est donné d'aider à inverser le déclin des courants d'échanges en fournissant dans ce domaine un appui de 50 milliards de dollars sur les trois prochaines années. Nous appuyons totalement les appels que la Banque et le FMI ont lancés à leurs pays membres pour qu'ils s'abstiennent de prendre des mesures protectionnistes sous quelque forme que ce soit, et pour qu'une conclusion soit apportée d'urgence au Cycle des négociations de Doha par un accord à la fois équilibré et ambitieux.

Le Groupe de la Banque a par ailleurs continué d'apporter une réponse aux enjeux que le changement climatique présente pour le développement en mettant en place pour cela un Cadre stratégique. Il a entrepris d'aider les pays à progresser dans le sens de programmes de développement à l'épreuve du changement climatique, de diffuser les enseignements de l'expérience en matière d'adaptation et de faciliter dans ce domaine un dialogue à l'échelle mondiale. Les Fonds d'investissement climatiques ont été mis en place, sur la base d'engagements dépassant 6 milliards de dollars, afin d'aider les pays pauvres à renforcer leur expérience dans des domaines tels que le boisement, le rendement énergétique ou les technologies. Ils fournissent également la possibilité de transformer les processus de planification du développement en y intégrant la dimension constituée par le changement climatique, et viennent compléter d'autres dispositifs tels que le Fonds pour l'environnement mondial. Nous encourageons la Banque à continuer d'être une source d'innovation et un élément catalyseur pour les actions dans ce domaine.

FMI : Renforcer le système financier international et les activités de surveillance

Nous apprécions les efforts déployés par le FMI, en collaboration avec ses partenaires, pour analyser les enseignements qui se dégagent de la crise. Il apporte une contribution importante au processus engagé sur le plan multilatéral pour renforcer le système financier international en travaillant au côté des pays et des organisations financières internationales en vue d'aider à améliorer la réglementation du secteur financier ainsi que la gestion des risques, et à renforcer la coopération économique.

La réforme de l'architecture financière internationale doit être étayée par un travail effectif de surveillance. Nous saluons à cet égard le renforcement du cadre de surveillance du FMI. En vue d'identifier les risques à venir, celui-ci a consolidé son partenariat avec le Conseil de stabilité financière dans le cadre de l'exercice d'alerte avancée. L'analyse des effets de contagion et des risques systémiques fait par ailleurs l'objet d'améliorations à l'heure actuelle. Nous apprécions tout particulièrement l'intégration accrue de la surveillance du secteur financier dans les consultations au titre de l'article IV, l'amélioration de l'analyse des liens macrofinanciers et le réaménagement des Programmes d'évaluation du secteur financier.

Modernisation de la Banque mondiale et du FMI

Les institutions de Bretton Woods ont pris l'engagement de se moderniser et de garantir une aide effective à leurs pays membres lorsque de nouveaux enjeux se présenteront à eux. La dynamique qui sous-tend la réforme de la gouvernance reflète les mutations rapides en jeu dans l'économie mondiale, les défis qui s'y rattachent, ainsi que le renforcement de la voix et de la participation des pays en développement et des pays en transition. Le Groupe de la Banque mondiale est déterminé à mener les réformes sur lesquelles un accord est intervenu en octobre 2008. L'augmentation des droits de vote de ces pays membres aura pour corollaire un niveau de responsabilité accru, tout en favorisant dans ces mêmes pays une plus large adhésion à l'égard du Groupe de la Banque. La phase suivante des réformes est en bonne voie de faire l'objet d'un accord d'ici aux Réunions de printemps 2010. Le travail se poursuit également sur le dossier de la gouvernance interne, notamment dans le contexte du rapport que la Commission de haut niveau pour la modernisation de la gouvernance du Groupe de la Banque mondiale est chargée d'établir.

L'efficacité du FMI en tant qu'institution multilatérale dépend en grande partie de la légitimité dont il jouit parmi ses pays membres. La poursuite de la réforme des quotes-parts et de la représentation est nécessaire afin de renforcer leur sentiment d'adhésion et d'encourager leur coopération sur les politiques à suivre. Nous saluons le lancement récent d'une nouvelle révision générale des quotes-parts, assortie d'un calendrier ambitieux fixant à janvier 2011 la date convenue pour la mener à bien. Sachant que la réforme des quotes-parts et de la représentation adoptée en 2008 n'est pas encore en place, nous invitons instamment les pays membres qui ne l'ont pas encore fait à prendre au plan intérieur les mesures nécessaires pour que cette réforme prenne effet dès que possible. Nous attendons avec intérêt de poursuivre le travail destiné à établir les modalités appropriées d'une réforme supplémentaire des quotes-parts et à déterminer l'ampleur d'une augmentation de ces quotes-parts.

Enseignements à retenir

Aussi louables que soient tous les efforts déployés au niveau multilatéral pour amortir la crise, ces avancées seront considérablement réduites sur le long terme si l'on permet qu'une telle crise se produise à nouveau. C'est pour cette raison que nous devons continuer de travailler ensemble pour comprendre ce qui est arrivé au système financier ainsi qu'à l'économie mondiale, et appliquer les enseignements ainsi dégagés de manière à éviter un retour à la situation qui était en place avant la crise des marchés financiers.

Observations finales

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Cette année a été particulièrement difficile au regard des aléas économiques et financiers qui se sont accumulés à travers le monde. Les pays ont avancé en terrain

inconnu, et beaucoup commencent aujourd'hui à voir un redressement. Mais la récession mondiale n'est pas terminée, et nous ne pouvons donc pas relâcher nos efforts. Il nous faut aller de l'avant en prenant collectivement des mesures énergiques pour répondre aux énormes enjeux qui subsistent. Nous exhortons la Banque et le FMI à continuer résolument de mener cet effort multilatéral sans précédent. C'est sur ces mots que je déclare à présent ouvertes les Assemblées annuelles 2009 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.